

cspopulation@saintlaurentdemure.org
04 72 48 61 20
Nos réf. : SF/KG/conseil municipal/convocation 1

CONVOCATION A une réunion du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

Vous êtes conviés à assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra :

**Jeudi 23 février 2023
À 18h30
Salle du conseil municipal**

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du procès-verbal du 15 décembre 2022
- Communication au conseil municipal des décisions prises par le maire en vertu d'une délégation
- Approbation du compte de gestion 2022 dressé par le comptable public de Saint-Priest – Budget communal
- Approbation du compte administratif 2022 du budget communal
- Budget communal M14 – affectation du résultat 2022
- Vote des taux – budget communal
- Budget primitif 2023 – commune
- Approbation du compte de gestion 2022 dressé par le comptable public de Saint-Priest – Budget annexe de l'eau
- Approbation du compte administratif 2022 du budget annexe de l'eau
- Budget annexe de l'eau – affectation du résultat 2022
- Budget primitif 2023 – budget annexe de l'eau
- Approbation du compte de gestion 2022 dressé par le comptable public de Saint-Priest – Budget annexe de l'assainissement
- Approbation du compte administratif 2022 du budget annexe de l'assainissement
- Budget annexe de l'assainissement – affectation du résultat 2022
- Budget primitif 2023 – budget annexe de l'assainissement
- Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024
- Répartition 2022 du produit 2021 des amendes de police relatives à la circulation routière : acceptation de la subvention et engagement de réalisation des travaux
- Information : Indemnités perçues par les élus sur l'année 2022
- Convention d'attribution du soutien à l'ingénierie de la Banque des Territoires au programme Petites Villes de Demain
- Désignation d'un représentant au SIVOM de l'Accueil en remplacement de MF LECLERE
- Subventions aux associations
- Convention d'objectifs et de moyens avec l'école de musique Vincent d'Indy
- Convention de partenariat avec le club du Vieux Manoir dans le cadre d'une intervention sur le château Delphinal.
- Validation phase PRO, dépôt d'un permis de construire modificatif pour les travaux de construction d'une nouvelle école élémentaire et d'un nouveau restaurant scolaire dans le cadre du projet EVEIL.
- Mise à disposition de locaux communaux aux mutuelles
- Actualisation du règlement intérieur de l'équipement d'accueil du jeune enfant « Les Renardeaux »
- Vente de terrains communaux au bénéfice de la SCI MAREN
- Désaffectation et déclassement de la parcelle AW107
- Vente du terrain du stade Jose Roman et d'une partie de la parcelle AW107
- Prescription de la révision du Plan Local d'urbanisme de Saint Laurent de Mure

- Réserveation du nouveau local de police municipale
- Rétrocession des espaces publics de la ZAC
- Instauration d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat
- Cession de l'Hôtel le Saint Laurent
- Informations diverses

Patrick FIORINI
Maire

